

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE ROUTIERE Département de la Martinique



BAROMETRE du mois de juin 2017

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
Juin 2017 provisoire	40	2	59	17	
Juin 2016	27	0	39	12	
Variation	13	2	20	5	
Evolution 2017/2016	48%	-	51%	42%	

Le mois de juin 2017 a été un mois dans la moyenne statistique avec 2 tués (1 vélo et 1 motocycliste) mais nettement moins favorable que juin 2016 (0 tué)

Cumulé	Accidents	Tués	Total	Dont blessés
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés
6 mois 2017 provisoire	225	19	294	86
6 mois 2016	145	14	196	80
Variation	80	5	98	6
Evolution 2017/2016	55%	36%	50%	8%

Le cumul des 6 mois montre une hausse des accidents et aussi des tués (19 contre 14 en 2016), le total des blessés et notamment légers est en hausse, les blessés hospitalisés sont en légère augmentation

Tués par catégories d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VL	PL	Total
6 mois 2017 provisoire	5	2	2	4	6	0	19
6 mois 2016	3	0	2	6	3	0	14

Au 30 juin 2017, on constate une dégradation de la situation de tous les usagers à l'exception des 2RM (6 tués contre 8)

L'Alcool et la Conduite : en moyenne 2012-2016 part dans la mortalité des personnes tuées dans un accident avec conducteur alcoolisé / alcool connu : Martinique = 43%, Guadeloupe = 33%, Guyane = 29% et Réunion = 33% (moyenne métropole = 30%)

En France, il est interdit de conduire avec une alcoolémie > à 0,5g/l (ou 0,25 mg/l d'air expiré), cette limitation est de 0,2g/l pour les conducteurs de transport en commun et les permis probatoires. au-delà de 0,8g/l (ou 0,40 mg/l d'air expiré), il s'agit d'un délit!

L'étude SAM (*) rapporte que le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 8,5 en moyenne chez les conducteurs alcoolisés. Le risque d'être impliqué dans un accident corporel grave est multiplié par 3 pour un taux de 0,5g/l de sang, par 8 pour 1 g/l, et par 32 pour 1,6 g/l.

Avec l'alcool

ne vous laissez par surprendre: Il y a autant d'alcool dans un verre de bière ou de vin que dans un verre de whisky-soda ou de cognac. Attention : à domicile, les doses sont variables selon la taille des verres et la quantité servie

L'élimination est très lente : un sujet en bonne santé élimine de 0,1 à 0,15 gramme d'alcool par litre de sang et par heure

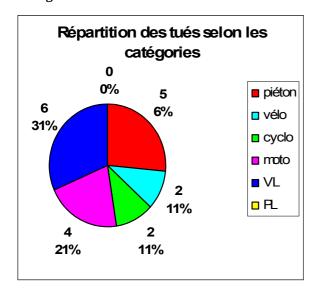
Ayez le réflexe éthylotest : lorsque vous consommez de l'alcool, ne prenez pas de risque. mesurez votre alcoolémie avec un éthylotest Soyez conscient du risque : même à faible dose, l'alcool agit sur le cerveau et diminue les capacités à conduire : rétrécissement du champ visuel, réduction de la vigilance et de la résistance à la fatigue, diminution des réflexes, altération de la capacité à apprécier les distances, augmentation de la sensibilité à l'éblouissement, excès de confiance en soi ; etc.

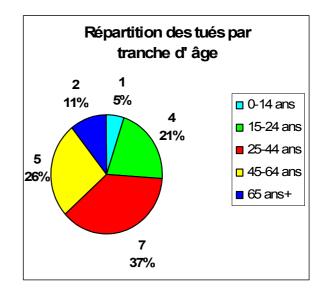
Prévoyez votre retour: il est facile de s'organiser afin qu'une soirée entre amis, un déjeuner en famille ou un repas d'affaires ne se terminent pas tragiquement :consommer des boissons sans alcool, si vous avez consommé de l'alcool et que vous avez dépassé la limite de 0,5g/l de sang vous pouvez solliciter un ami pour vous ramener, utiliser les transports en commun, attendre que l'alcool soit éliminé, etc.

Prenez la mesure du risque! Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas!

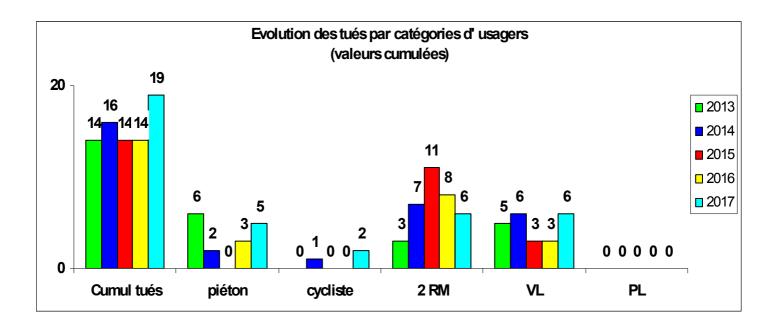


Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2017) par tranche d'âge et par catégorie d'usagers :





La moyenne d'âge des tués est de 38 ans, 8 tués sur 19 ont moins de 30 ans !soit près d'1 tué sur 2 ! et on observe en plus 3 tués de respectivement 32 ans, 33 ans et 34 ans !



Toutes les catégories d'usagers sont représentées sauf les PL, à ce stade de l'année la mortalité routière est supérieure aux chiffres constatés ces quatre dernières années, la moyenne des tués étant de 15 tués

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés(BH): victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

Blessés légers (BL) :victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV): tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents

Tout accident corporel de la circulation routière connu des forces de l'ordre fait l'objet d'une fiche BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels) par le service compétent (police ou gendarmerie)

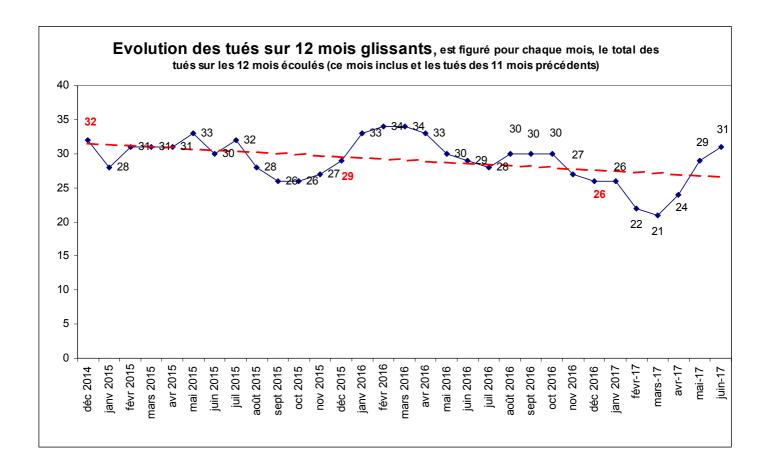
(*) étude SAM : références La Sécurité Routière en France – Bilan 2015 – ONISR page 92





Alcool: accidents avec taux d'alcool connu : 7 accidents mortels sur 16 sont positifs alcool, soit un taux de 44%, sur ces 7 accidents mortels, 4 concernaient des usagers de VL

<u>Stupéfiants</u>: accidents avec présence drogue connue: 6 accidents mortels sur 15 sont positifs stupéfiants, soit un taux de 40%, sur ces 6 accidents mortels, 4 concernaient des usagers de 2RM



Depuis plus de deux ans, le chiffre des tués sur 12 mois glissants restait dans la moyenne des 30 tués (en 2006 ce chiffre était de 60 tués), depuis 5 mois on avait constaté une baisse significative de ce chiffre qui avait atteint 21 tués en mars 2017 (ce chiffre n'avait pas été atteint depuis juillet 2009). En glissement annuel, nous sommes à 31 tués (en nette dégradation depuis mars 2017), tendance qui devrait rester défavorable en terme statistique, ce chiffre incluant 2 mois à 0 tué de 2016. La tendance plutôt favorable du début d'année semble s'être inversée même si du point de vue statistique nous sommes confrontés à de "petits chiffres"! et il serait prématuré d'en tirer une tendance pour l'année 2017 entière! Rappel: L'objectif est de passer à 15 tués en 2020 en Martinique (26 tués en 2016), l'objectif national est de 2000 tués en 2020 (3477 tués en 2016 en métropole)

